Nicolas Dupont-Aignan : le tweet qui ne passe pas



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 06 février 2018

Source [Boulevard Voltaire] On savait qu'il y avait les bons chasseurs et les mauvais chasseurs... On découvre les bonnes statistiques et les mauvaises statistiques. Nicolas Dupont Aignan en fait les frais.

Le débat en France tend à ressembler au sketch des oranges de Fernand Raynaud : Quoi que disent certains, ils en disent toujours trop. Ne leur reste qu'à se taire.

Quiconque écrit un peu – enfin, écrit ailleurs que sur *marmiton.org* ou *Maison & Travaux* – sait que la casuistique politiquement correcte est éminemment complexe, pour le dire poliment, ou extrêmement casse-gueule, pour le dire plus clairement.

Gentil, discipliné, respectueux des lois et des personnes, soucieux de bien faire et d'éviter le bad buzz, le scandale, le bannissement médiatique, les ennuis de toute sorte et surtout judiciaires, chacun avance en funambule prudent à petits pas précautionneux sur son fil, l'ombrelle tremblante, les fesses serrées sous le tutu rose.

Et l'on étudie, bien sûr, les précédents, la jurisprudence, pour se faire un petit vade-mecum perso des terrains minés. On essaie de comprendre la logique, le « principe général ». Pour l'appliquer à l'avenir. Parce qu'on est plein de bonne volonté. Parce que, sans être un gentil toutou – on a bien le droit de s'exprimer, non ? -, on veut rester dans les clous.

On a compris, par exemple, avec l'affaire Robert Ménard, qu'en scrutant les prénoms des élèves, et en en faisant des déductions quant à leur origine – « il y a 64,6 % d'enfants de confession musulmane à Béziers » -, on commettait des « statistiques ethniques » prohibées. Car comme l'explique Libération, « un prénom, comme un nom de famille, ne peut pas être assimilé à une religion ». Les noms ne disent rien de ceux qui les portent et l'on ne doit rien en conclure. On ne doit même pas les remarquer. Oui, chef! Bien, chef! C'est noté, chef! On se le tient pour dit.

Sauf que lorsque, dans un article intitulé « Le vrai pouvoir des aristos », du 25 février 2015, L'Express écrit que « dans les meilleures écoles, l'ENA, HEC et l'ESSEC, les noms à particule foisonnent », on imagine que quelqu'un a dû les compter. Et en a tiré les conclusions que l'on sait. Mais ces statistiques scolaires-là sont autorisées. Personne n'a moufté.

Sauf que lorsque, plus récemment, le baromètre du CSA, relayé notamment par *Ouest-France*, a recensé « 19 % de personnes non blanches » en 2017, dans les programmes télé, contre « 16 % en 2015 », les « personnes blanches [restant] largement majoritaires (81 %) », ces statistiques ethniques-là – comment les qualifier autrement ? – n'ont fait tiquer personne.

On se gratte la tête, avec perplexité : quel « principe général » en tirer ?

On vient d'apprendre que <u>Nicolas Dupont-Aignan</u> était convoqué par la Justice pour un tweet datant de la campagne électorale : « En 2016, les socialistes compensent la baisse de natalité par l'invasion migratoire. Le changement de population, c'est maintenant! »

Le 26 juillet dernier, donc peu de temps après, sous la plume d'une certaine Maïder Gérard, *Libération* titrait : « *La population de l'UE augmente de 1,5 million grâce à l'immigration* », évoquant, pour la période

Liberte Politique

précédente, « une dynamique démographique morose », et pour la période considérée « une croissance naturelle nulle », montrant que « la hausse n'a qu'une seule source : l'immigration ». Quand NDA parle d'« invasion », c'est-à-dire d' « arrivée massive », selon le Larousse, Libé évoque « une augmentation des migrations marquée ». L'une semble s'en réjouir, l'autre s'en inquiéter, mais les faits décrits sont les-mêmes. Seul NDA a été inquiété. Pas Libération. Quel « principe général » en tirer ?

Qu'il n'y a pas de principe général. Rien que des traitements particuliers, à la tête du client, et fonction des opinions. Qu'il ne s'agit même plus d'équilibre instable sur le fil, car il n'y a plus de fil. Que le débat en France tend à ressembler au sketch des oranges de Fernand Raynaud : Quoi que disent certains, ils en disent toujours trop. Ne leur reste qu'à se taire, ce que d'ailleurs, on le constate, à la longue, les moins tenaces finissent par faire. La meilleure arme de la censure, c'est l'usure.

Gabrielle Cluzel, pour Boulevard Voltaire

Retrouver l'article sur

http://www.bvoltaire.fr/nicolas-dupont-aignan-convoque-tribunal-tweet-comprenne-pourra/